

Informations officielles

Mars 2026
Numéro 04/2026

Commune de Senarclens



Route de l'Etraz 12
1304 Senarclens
021 861 39 51
greffe@senarclens.ch

Horaires d'ouverture :
Mardi 9h00 à 11h00
Mercredi 17h00 à 19h00

OFFICE DE LA POPULATION HORAIRES — RECHERCHE SURVEILLANT DECHETTERIE — RECHERCHE CONCIERGE — PROJET EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

OFFICE DE LA POPULATION HORAIRES

Dès le 23 mars 2026 et jusqu'à nouvel avis, les horaires d'ouverture de l'Office de la Population : contrôle des habitants et Bureau des Etranger sont :

Mardi : Fermé

Mercredi : 16h00-19h00 uniquement

En dehors de ces heures, certaines prestations peuvent être faites directement par le guichet virtuel, ou en adressant une message à : habitants@senarclens.ch.

SURVEILLANT DECHETS VERTS A SENARCLENS - URGENT

La commune de Senarclens est à la recherche d'un surveillant du dépôt des déchets verts (à l'ancienne déchetterie de Senarclens) Tous les samedis matin de 10h à 11h.

Date d'entrée de suite ou à convenir.

En cas d'intérêt, prière de vous annoncer auprès de : sdelemont@senarclens.ch

CONCIERGE POUR LA SALLE VILLAGEOISE

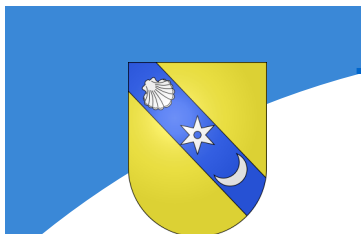
La commune de Senarclens souhaite engager une ou un concierge pour sa salle communale.

Missions principales : Accueil des utilisateurs, remise des clés, état des lieux entrée et sortie, entretien des locaux.

Profil recherché : Sens de l'accueil, personne de confiance, autonomie et flexibilité.

Date d'entrée 1 mai 2026 ou à convenir.

En cas d'intérêt, prière d'envoyer CV, certificats de travail et lettre de motivation à : bmange@senarclens.ch. Envoi candidature d'ici au 15 avril 2026.



PROJET COMMUNAL EN FAVEUR DES HIRONDELLES, DES MARTINETS ET DES CHAUVES-SOURIS

Dans le cadre de nos actions en faveur de la biodiversité, notre commune met en place cette année un plan d'action en faveur des hirondelles, des martinets et des chauves-souris dans le but de favoriser ces espèces en déclin. L'objectif de ce projet est de réaliser des inventaires afin de localiser leurs lieux de nidification, puis de déterminer des mesures de conservation simples pour assurer leur présence à long terme.

Ainsi, entre mai et septembre, des biologistes équipés de jumelles pourront être amenés à observer les bâtiments, de jour comme de nuit. Dans certains cas, un accès à des propriétés privées pourrait être nécessaire afin de mener à bien ces observations.

Vous avez la possibilité de participer à ce projet en communiquant les informations que vous pourriez avoir sur ces espèces. Si vous avez observé des nids d'hirondelles, des cavités occupées par des martinets ou des gîtes de chauves-souris dans notre commune, nous vous invitons à transmettre ces informations à l'équipe du bureau d'études en environnement FauneNatur Sàrl, qui coordonne ce projet.

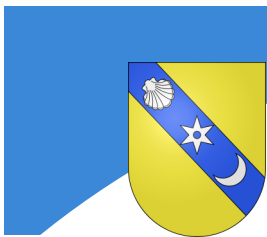
Vous pouvez envoyer un mail à info@faunenatur.ch ou sarah.monod@faunenatur.ch avec les informations suivantes :

- ◆ Espèce observée : hirondelle de fenêtre, hirondelle rustique, martinet noir ou chauvesouris (mention de l'espèce non nécessaire pour les chauves-souris)
- ◆ Adresse exacte de l'observation
- ◆ Tout autre détail utile : nombre de nids naturels ou artificiels présents, nombre de nids naturels ou artificiels occupés, période d'observation, présence de nids ou de nichoirs artificiels, etc.

Un descriptif des espèces est présent en annexe pour vous guider.

Une fois le projet terminé, nous vous tiendrons informés des résultats et des mesures proposées pour favoriser la présence de ces espèces dans notre commune.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et espérons que ce projet suscitera votre intérêt.



Plus d'informations sur les hirondelles, martinets et chauves-souris

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)

- Dessus bleu-noir avec reflets brillants
- Croupion (bas du dos) et ventre blanc
- Queue peu échancrée
- Nids construits avec des boulettes de boue, presque entièrement fermés et généralement collés sous les avant-toits des bâtiments et des maisons



© Marcel Burkhardt



© Marcel Burkhardt

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

- Dessus noir avec reflets bleu métallique
- Front et gorge brun-roux
- Queue fourchue avec de longs filets
- Nids construits avec des boulettes de boue et de la matière végétale, ouverts sur le dessus et souvent observés dans les bâtiments agricoles



© Marcel Burkhardt



© Pixabay

Martinet noir (*Apus apus*)

- Plumage brun-noir
- Ailes longues en forme de faucille
- Queue fourchue
- Niche dans de petites cavités des bâtiments (en hauteur, à au moins trois mètres du sol généralement)
- Fait tout en vol et ne se pose pratiquement jamais (sauf pour nicher)
- Cris stridents caractéristiques



© Marcel Burkhardt



© Alain Bloquet

Chauves-souris (30 espèces en Suisse – difficilement identifiables en vol)

- Seul mammifère capable de voler
- Principalement visibles à l'aube et au crépuscule
- Se réfugient dans des gîtes tels que greniers, églises, fermes, ponts ou encore cavités d'arbres

Menaces : manque de zones pour nicher (rénovation des bâtiments, constructions modernes, obturation des cavités et réfection de toiture), manque de zones boueuses (nids d'hirondelles), diminution de la tolérance face à leur présence, destruction des habitats de chasse et des gîtes (chauves-souris) ou encore disparition des insectes.

Mesures de conservation : maintien des colonies actuelles, pose de nids/nichoirs artificiels sur les bâtiments pour renforcer les colonies, ajout de planchettes protectrices sous les nids afin d'éviter les salissures, prise en compte de leur présence lors de travaux ou encore éviter l'illumination des façades.



© B. Schmid

Pour plus d'informations sur ces espèces, vous pouvez consulter les sites de la Station ornithologique suisse (<https://www.vogelwarte.ch/fr/>) et du CCO-Vaud (<https://www.chauves-souris.ch/>).



<i>DATE</i>	<i>SENARCLENS MANIFESTATIONS ET EVENEMENTS 2026</i>	<i>LIEU</i>
<i>26 mai 18h00</i>	<i>Installation des autorités communales : Conseil Général et Municipalité pour la législature 2026-2031</i>	<i>Salle Villageoise</i>
<i>15 juin 20h00</i>	<i>Conseil Général</i>	<i>Salle Villageoise</i>
<i>1er août</i>	<i>Fête Nationale</i>	<i>A définir</i>
<i>12 septembre</i>	<i>Coup de balai - journée nettoyage dans la commune</i>	
<i>28 septembre 20h00</i>	<i>Conseil Général</i>	<i>Salle Villageoise</i>
<i>5 décembre</i>	<i>Journée des sapins, marché artisanal, Noël des enfants du village et fondue</i>	<i>Salle Villageoise</i>
<i>7 décembre 20h00</i>	<i>Conseil Général</i>	<i>Salle Villageoise</i>